

## LES REPRÉSENTATIONS DES POPULATIONS COLONISÉES EN BELGIQUE

Jean-Pierre Jacquemin, Journaliste culturel  
Bruxelles

Pour appréhender la genèse et l'évolution des représentations, dans la société belge, des colonisés originaires d'Afrique, il faut tenir compte d'au moins trois facteurs : l'existence d'un fonds mythique paneuropéen à propos du « Noir » et de l'« Arabe » (croisades, esclavage, récits de voyages et d'explorations) ; l'influence sans doute plus marquante de la production française voisine, pré-coloniale et coloniale (écrits savants, presse populaire, littérature, iconographie), particulièrement en ce qui concerne l'« Arabe » (conquête et occupation du Maghreb) et enfin les caractères spécifiques de la théorie et de la pratique de la colonisation belge depuis l'ère léopoldienne jusqu'à la fin des années 50 (présence insignifiante de colonisés sur le territoire belge, résistances internes au projet colonial, situations particulières de la Belgique et de la colonie au cours des deux guerres mondiales, monopole incontesté de l'œuvre missionnaire, statisme des conceptions relatives à l'évolution « des » indigènes « du Congo, hypertrophie du concept de « tribus » et hiérarchisation subséquente, à l'image de la genèse et des métamorphoses de la représentation du Tutsi et de son poids historique dans l'ethnisme post-colonial.

Tous ces éléments et d'autres — encore à inventorier — induisent dans le cas belge une permanence remarquable, perceptible encore aujourd'hui, de préjugés anciens (y compris les « positifs ») rarement remis en cause publiquement.

Au long de l'histoire coloniale, l'imaginaire belge sur le Congo (l'Afrique ?) s'est essentiellement construit ou renforcé autour de deux sources : une propagande coloniale (officielle et missionnaire) dont l'élément le plus saillant est le paternalisme et un fonds populaire constitué de récits et d'anecdotes émanant des milieux coloniaux de base (agents, planteurs, etc.) et s'exprimant par correspondance ou lors des retours en congé. Ce fonds non officiel fut très souvent empreint d'un racisme explicite.

Le fiasco de la décolonisation n'entraîne pas une remise en cause collective des discours et images qui avaient précédé. Il est au contraire notable qu'autour de crises postérieures (« rébellion » à Stanleyville, « événements » de Kolwezi, le discours de la rue, tout comme celui de la presse, réactive d'une façon presque mécanique l'arsenal des vieux clichés, surtout lorsque la violence déferle aussi sur des vies « blanches ».

Les rapports complexes avec le Zaïre ont modifié, en sens divers, la perception belge du peuple zaïrois. Le génocide rwandais et la crise burundaise jouent aussi aujourd'hui un rôle particulier, dans un contexte d'ailleurs beaucoup plus global, celui des rapports Nord-Sud, dans leur version médiatique.

Mais l'élément le plus marquant en ce qui concerne les images des Africains est très certainement, depuis les années 60, le fait que l'immigration, de prolétaires essentiellement, n'ait pas eu en Belgique d'origine coloniale directe. Elle est formée, dans son immense majorité, de Marocains et de Turcs. Il n'y eut donc pas ici continuité et/ou évolution d'images mais plutôt déplacement et juxtaposition. Ce cas de figure, bien différent de celui de la France ou du Royaume-Uni (différent aussi, quoique un peu plus proche, de celui de l'Allemagne) nous met au cœur du problème : discerner dans quelle mesure les préjugés transmis à l'ère des Empires informent ou déterminent racisme et xénophobie dans leurs formes contemporaines ?

## LES REPRÉSENTATIONS DES POPULATIONS COLONISÉES EN FRANCE

Nicolas Bancel et Pascal Blanchard, Historiens  
vice-président et président de l'Achac - Paris

La constitution des représentations sur l'« indigène » ne débute pas avec la colonisation. Ces représentations sont tributaires d'une lente maturation en Occident de l'image de l'Autre, arabe, africain ou asiatique. Cependant, la colonisation est une rupture essentielle : d'importantes populations sont passées directement sous la domination de puissances européennes et celles-ci ont justifié leurs conquêtes par l'état d'infériorité génétique ou de retard culturel des peuples conquis, puis ont redéfini des statuts — politiques, juridiques, sociaux, économiques, culturels — des « indigènes ». Le processus est complexe car il engage dans la définition et la représentation de l'Autre des productions culturelles polymorphes.

Peut-on véritablement identifier la propagande coloniale officielle, l'évolution des sciences dites humaines, telles l'anthropologie physique ou l'ethnologie, les images populaires ou encore les représentations artistiques sur les populations colonisées ? Ces sphères connaissent des évolutions spécifiques, mais aussi s'interpénètrent, se croisent, évoluent de manière diachronique. Tout au plus peut-on ici tenter de repérer une chronologie des nœuds communs à chacune d'entre elles, des récurrences indiscutables, des figures qui s'imposent pour former une archéologie possible des archétypes sur le colonisé.

Au cours de l'histoire coloniale apparaissent ainsi plusieurs images de l'« Autre ». Nous tenterons de les cerner puis de comprendre comment les images et le vocabulaire colonial ont pu à la fois s'altérer et se perpétuer. Puis, trois axes de réflexion doivent être dégagés pour saisir des filiations étroites entre la construction d'un imaginaire sur l'« Autre-indigène » et l'élaboration d'une archéologie sur l'« Autre-immigré ».

Premier axe, on constate qu'au-delà de la persistance de la figure du « nègre » ou de la mutation du « fanatique arabe » en « intégriste musulman », c'est dans le vocabulaire employé pour définir les espaces de l'immigration, en France, que l'on décèle des parentés entre temporalité coloniale et actualité de l'immigration. La définition des espaces de vie de l'immigration (la banlieue, les ghettos, les foyers, etc.) s'apparente en effet à la description des lieux d'existence des « indigènes » coloniaux. Second axe, les traits saillants des figures paradigmatiques du colonisé sont repérables aujourd'hui dans les stéréotypes sur l'immigré. Dernier axe, le discours sur les « races » durant la période coloniale est réitéré aujourd'hui par l'affirmation d'une analyse « ethnique » de l'immigration, qui s'appuie et fonde nombre de ses arguments sur le renouveau d'une lecture « raciale » de l'histoire récente de l'Afrique. Le déploiement de ce discours ethnique sur l'immigration, jusqu'alors inaudible, s'effectue sur fond de crise sociale, à l'image des vagues xénophobes qui avaient accompagné la crise de 1870 ou celle des années 30.

On peut s'interroger sur les effets de ce retour du colonial et de la stigmatisation de la minorité immigrée d'origine africaine. Les conséquences de la manipulation du concept d'ethnicité, de la désignation d'espaces néo-coloniaux à l'intérieur de nos cités pratiquement rejetés hors de la République, favorisent à la fois les cristallisations identitaires des populations immigrées elles-mêmes, la création d'une culture d'auto-défense dans les banlieues, mais agrègent aussi toutes les peurs sociales du moment, ouvrant un espace politique majeur à l'extrême droite. Dans un contexte politique délétère, les risques sont grands : exclusion, affrontements « ethnique », violence sociale.

Les résonances de l'imaginaire colonial paraissent aujourd'hui massives dans l'appréhension de l'immigration et engagent à un travail de déconstruction qui nous semble essentiel pour comprendre les mutations actuelles de la société française.

## STÉRÉOTYPES D'ANTAN ET FIGURES ACTUELLES DE L'IMMIGRÉ POST-COLONIAL

Philippe Dewitte, Historien  
rédacteur en chef de la revue *Hommes et Migrations* - Paris

Les imageries françaises attachées aux Africains proviennent d'une longue histoire commune qui a vu les stéréotypes originaux constamment « enrichis » et remaniés au fil des siècles.

Pourtant, de 1960 à 1980, l'imagerie raciste et paternaliste attachée aux Africains s'est faite particulièrement discrète, sous l'effet de la mauvaise conscience « tiers-mondiste » qui a suivi les décolonisations. Puis, à partir des années 80, le « sanglot de l'homme blanc » n'étant plus de mise, les clichés du passé ont refait surface avec une étonnante vigueur. Dans la publicité, par exemple, on a vu resurgir des fantasmes nés au temps de l'esclavage (l'hypertrophie sexuelle des Noirs), de la conquête coloniale (le « cannibale ») ou de la « Plus grande France » (le « grand enfant »). Bien entendu, le second degré et l'autodérision n'étaient pas absents de ces représentations anciennes revisitées. Il n'empêche que ces représentations véhiculaient des images qui infligeaient quotidiennement des blessures d'amour-propre à des populations que l'on prétendait par ailleurs intégrer.

Cependant, avec les migrations post-indépendantistes, des nouvelles représentations ont vu le jour. Dans les années 60 et 70, le syndrome tiers-mondiste charriait une vision inédite des Africains, marquée par le misérabilisme et le dolorisme : l'immigré de ces années était le « bon mamadou », la victime absolue, de l'impérialisme ou des féodaux de son pays. Mais on ne connaissait toujours rien de lui, hormis une silhouette balayant les trottoirs des villes françaises. Les immigrés africains d'alors ne faisaient la « une » des médias que lorsqu'ils se révoltaient, à l'occasion par exemple des mouvements de grèves des années 70 dans les foyers.

Par ailleurs, les années 80 et 90 voient également l'épanouissement d'une « mode black », qui, par certains côtés, n'est pas sans rappeler la « vogue nègre » des années 30.

En effet, si la « mode black » permet à de nombreux Français de découvrir des aspects méconnus de la culture noire ou de la civilisation africaine, elle véhicule également un certain nombre de clichés du passé. Surtout, l'engouement superficiel autour des « blacks » n'entraîne pas vraiment de solidarité envers l'Afrique, ni même de réelle empathie pour les problèmes du monde noir.

Pourtant, les années 90 voient également l'émergence de figures plus positives : ce sont les jeunes Français d'origine africaine qui donne le « la » du rap dans les banlieues puis à la télévision, ou bien encore la progressive banalisation des « Noirs » dans la vie politique, culturelle et bien entendu sportive. Dans le même temps, la publicité semble découvrir que lesdits « Noirs » représentent une clientèle potentielle non négligeable : de plus en plus, elle met en scène des hommes et des femmes de tous les jours, des Français qui ne se distinguent du reste de la population que par un taux de mélanine supérieure à la moyenne.

Parallèlement, toujours dans les années 90, l'immigré africain devient l'un des boucs émissaires d'une société en plein désarroi : il est ce « clandestin » en puissance, ce « faux réfugié », ce résident de foyer coupé de la société française, ce polygame qui refuse de s'intégrer. Le « Malien » prend peu à peu la place de l'Algérien - sous les feux de la rampe, victime absolue pour les uns ou mauvais immigré pour les autres.

Le mouvement des « sans papiers » de 1996 semble indiquer que la figure de l'immigré africain en France est en train de subir une transformation radicale, même si les représentations anciennes attachées aux « Noirs » continuent d'avoir cours. Nul doute en tout cas que les Africains n'ont pas fini d'occuper les inconscients français.

## LA PERCEPTION DES POPULATIONS IMMIGRÉES EN BELGIQUE

Marc Poncelet, Sociologue  
Université de Liège

Un peu moins de 10 % de la population résidente en Belgique ne dispose ni de la nationalité belge, ni d'aucune forme de représentation politique autre que consultative hormis les récents développements du droit de vote des ressortissants de l'Union européenne. Près des deux tiers de cette population est européenne : italienne, espagnole, française, hollandaise, etc. Les Italiens comme les Espagnols, les Grecs ou les Portugais venus à des moments précis, dans le cadre d'une immigration ouvrière le plus souvent négociée, sont considérés unanimement comme des « immigrés ». Français et Nord-Européens divers, bien que juridiquement étrangers au même titre que les précédents, n'ont jamais été considérés comme des « immigrés ».

Le troisième tiers regroupe essentiellement les deux derniers groupes venus dans le cadre de l'immigration négociée de main-d'œuvre suspendue en 1974 ainsi que leurs descendants : Turcs et Marocains moins nettement concentrés en Wallonie que les précédents, auxquels on peut ajouter quelques milliers de Tunisiens et d'Algériens (environ 250 000 Turcs et Nord-Africains).

Les voies possibles d'installation sont aujourd'hui le regroupement familial, la quête d'asile, les études supérieures, le permis provisoire pour les détenteurs de compétences introuvables sur le marché du travail ou... la clandestinité. Pour des raisons différentes, ces filières, sauf la dernière, se sont considérablement restreintes durant les dernières années. En fait d'immigration, l'essentiel de l'accroissement de population relève de la reproduction sur place.

Bien que la gestion très pragmatique et concertée des mouvements précédents d'immigration a connu des épisodes xénophobes, la problématisation de l'immigration s'est donc constituée après 1974 autour des derniers groupes recrutés, de leurs familles et de la filière de l'asile. Elle prend une tonalité politique avec le thème du droit de vote au niveau communal, puis une tonalité culturelle qui autorise la dissociation du groupe dit « immigré » au détriment d'un ensemble largement considéré comme problématique à différents égards.

On note que des petites formations d'extrême droite et des secteurs de la droite classique, principalement libérales, y cherchent des arguments électoraux, tandis que la gauche est incapable d'élaborer un discours autonome. Ce n'est qu'à la fin des années 80 qu'est mis en chantier un grand débat sur la problématique de l'« intégration » à travers la création d'un Commissariat Royal : l'installation des immigrés est enfin reconnue comme un fait incontournable. Mais cette perspective se limite aux stocks issus de l'immigration concertée de main-d'œuvre. Enfin, avec la progression du fédéralisme et l'attribution de compétences relatives aux immigrés aux Régions et Communautés, des divergences apparaissent dans l'évaluation de la question au nord et au sud du pays.

On aura noté que la Belgique n'a jamais recouru à une immigration issue de ses territoires d'Afrique centrale. Pour n'être pas issus de l'immigration laborieuse, les quelques trente ou quarante mille Africains résidant plus ou moins durablement sous des statuts divers ont pourtant participé (à leur corps défendant) à la problématisation de l'immigration à travers l'asile, le regroupement familial ou l'accès aux études. A titre de métropole, ou de pays d'accueil, la Belgique n'a accordé aucune faveur particulière à ses ex-colonisés ni à leurs descendants. En particulier, il n'y eu jamais aucun privilège en matière de naturalisation. Sans doute les stéréotypes coloniaux ont alimenté la perception de l'immigration dans l'opinion publique et surtout sa problématisation tardive (années 80), en particulier dès que cette dernière s'est concentrée sur des populations non-européennes. Nous évoquerons donc les effets éventuels des particularités de l'idéologie coloniale belge. Mais le rapprochement se doit nous semble-t-il dépasser l'évocation des images et des stéréotypes pour tenter d'ébaucher un parallélisme entre ce qui sous-tendrait la « pseudo-citoyenneté indigène » et ce qui sous-tend la « pseudo-citoyenneté immigrée ». Si ce rapprochement s'avère fécond, il faudra alors ébaucher quelques hypothèses sur ses possibles fondements.